

PASSEPORT SPORTIF FFJDA

Le « passeport sportif » de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées est obligatoire pour l'ensemble des manifestations officiels, car il constitue LA PREUVE OFFICIELLE DU GRADE ET DE L'IDENTITÉ DU LICENCIÉ.

Le passeport sportif est valable 8 saisons consécutives à partir de la date de délivrance. Coût : 8€

Dès réception de votre passeport, veillez à bien remplir l'ensemble des informations obligatoires ci-dessous :

- A noter, que tout manquement ou défaut dans le passeport sportif, peut empêcher le judoka de participer à la compétition auquel il ou elle se présente.
- Information utile : une photo des 5 premières pages du passeport sportif peut vous sauver votre participation en cas de perte ou d'oubli.

Verso de la page de couverture :

(si mineur) Signature obligatoire par un parent ou un représentant légal

Page 1 :

- Nom du judoka
- Photo d'identité récente à coller
- Identité du titulaire (Nom, Prénoms, Date de naissance, Lieu de naissance, Nationalité, Domicile, CP, Ville, Signature par le titulaire et un parent ou représentant légal (si mineur), Saison sportive ou le passeport à été délivré).

Page 2 :

- Deux solution au choix :
Soit certificat médical papier mis dans le passeport (risque de perte)
Soit signature et tampon du médecin + coche de la case "compétition" si accord par le médecin de faire de la compétition
- Vignette licence FFJDA à coller (distribuée au cours de la saison)

Page 4 :

- Grades à faire remplir et valider par le professeur (Simon)
le dernier grade signé est le grade avec lequel vous devrez combattre
-

